**COMPTE-RENDU DE RÉUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ORDINAIRE du 28 mai 2021**

**Tous les membres en exercice sont présents.**

**Secrétaire de la séance** : Ludovic BARTHOULOT

Convocation du21 mai 2021

Approbation du compte-rendu de la séance du 30 avril 2021

**Projet éolien**

Le Conseil municipal, à l’unanimité, se prononce contre le projet éolien proposé par la société VALECO sur le site de Montoille.

Le conseil municipal n’est pas favorable à l’installation d’éoliennes sur le territoire de la commune.

**ccpm : transfert de compétence Organisation des mobilités**

La Communauté de Communes du Pays de Maiche propose de prendre la compétence « Organisation des mobilités » à compter du 1er juillet 2021, par laquelle, elle pourrait organiser différents types de transports.

Le Conseil Municipal décide par 2 voix pour, 8 contre et 1 abstention de ne pas transférer cette compétence à la CCPM.

**ccpm : transfert de compétence plu Intercommunal**

La Communauté de Communes propose de prendre la compétence Plan Local d’Urbanisme

Intercommunal qui lui permettrait d’avoir la maîtrise de la gestion de l’urbanisation, du

développement et de l’aménagement sur tout le territoire de ses communes membres.

Le conseil municipal, à l’unanimité, se prononce contre ce transfertde compétence.

**BUDGET : Imputation de certaines dépenses**

Suite à la suppression des CCAS, le service comptabilité de l’antenne de Saint-Hippolyte nous

Sollicite pour définir le compte d’imputation des dépenses liées aux cadeaux offerts à la

population à diverses occasions : Colis de Noël - Bons d’achats - Repas divers.

Le maire rappelle que le compte d’imputation de ces dépenses est actuellement le 6232**.** Le conseilmunicipal, à l’unanimité, maintient l’imputation de ces dépenses au 6232. « fêtes et cérémonies »

**bon d’achat pour la fête des mères**

En raison de la situation sanitaire actuelle, le conseil municipal se prononce, à l’unanimité, pour remplacer le repas de la fête des mères par un bon d’achat d’une valeur de trente euros par maman, chez des commerçants locaux.

**salle de convivialite**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des propositions de devis de la SARL CONFOR’ELEC pour un montant de 2 388.12€ TTC.

Il s’agit de travaux électriques concernant l’éclairage extérieur et intérieur de la salle de convivialité, et la pose du défibrillateur.

Le conseil municipal ne souhaite pas remplacer les luminaires intérieurs par des leds.

**Informations sur la CCPM**

Le maire présente les différentes informations concernant la CCPM.

* Discussions sur le projet de raccordement en eau des communes voisines.
* Créations de différents postes (informatique – urbanisme)

**PLANNING DES ELECTIONS**

Les membres du conseil municipal se sont positionnés pour la surveillance du scrutin des élections Départementales et Régionales qui se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021.

**QUESTIONS DIVERSES**

* Courrier du notaire concernant la vente d’une parcelle de bois d’1ha45 au prix de 15 000€ située à « Prés Sayottes » : la commune n’est pas intéressée.
* Discussion sur la réfection du logement situé au-dessus de la salle : la consultation de bureau d’études est en cours.
* « Les Etapes Bleu Cœur » passeront en vélos dans notre commune le 16 juillet 2021, il s’agit d’une association soutenant deux enfants malades.
* Le festival organisé par Musiques à Saint-Hipp’Anim se produira en juillet : 2 dates sont programmées, sous réserve de l’évolution sanitaire.

Suite au changement de secrétaire, les jours et horaires d’ouverture de la mairie ont changé depuis le 1er juin :

* Mardi de 9 h à 12 h 00
* Jeudi de 9 h à 17 h

Permanence du maire le mardi de 9 h à 12 h